RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

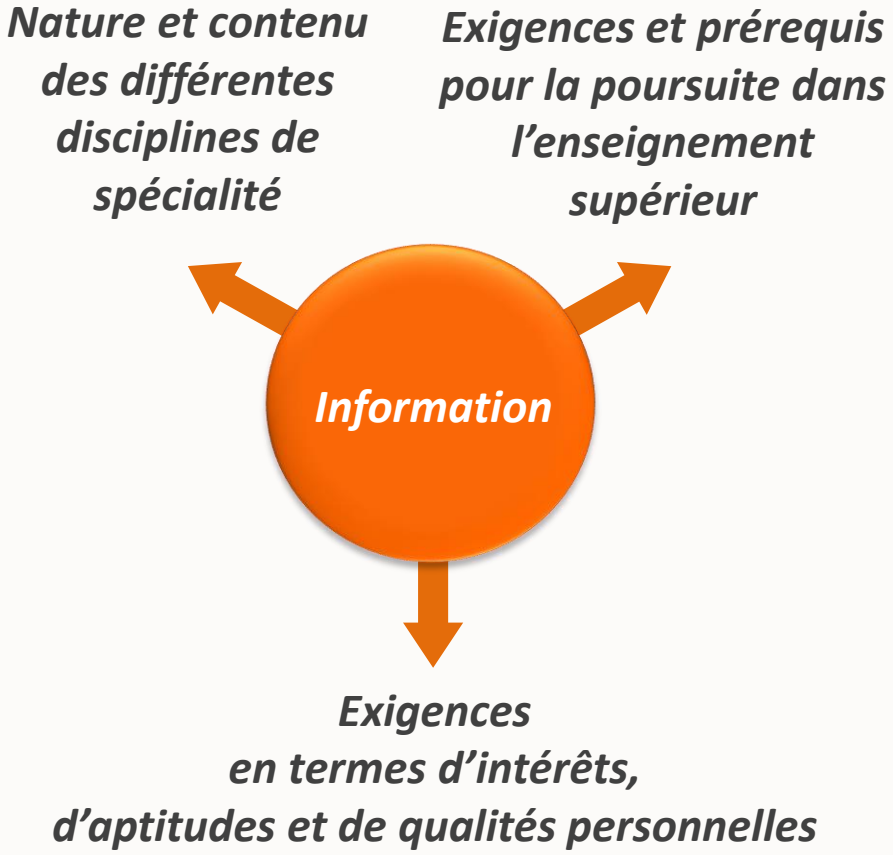
Centre d'information et d'orientation Belledonne
Saint-Martin d'Hères *- Académie de Grenoble*

Après la seconde
Choisir son baccalauréat

ANNÉE 2021

Faire le bon choix d'orientation suppose que l'on ait vraiment réfléchi sur soi et que l'on se soit bien informé…





Les choix possibles après la classe de seconde générale et technologique

1re générale

Disparition des séries

- pour approfondir les matières générales
- pour envisager plutôt des **études supérieures longues**

1re technologique

STMG, STI2D, ST2S, STL, STD2A, STAV

- pour découvrir un **secteur** professionnel
- pour envisager préférablement des **études supérieures courtes** avec une ouverture sur des poursuites d'études longues

2de GT

La nouvelle voie générale

Fin des séries **en voie générale pour permettre aux élèves de choisir les enseignements qui les motivent**

Les séries L, ES et S sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements de spécialité choisis par les élèves et, s'ils le souhaitent, des enseignements optionnels.

- Les élèves de la voie générale choisissent progressivement d'approfondir des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première**
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale**

La nouvelle voie générale

Enseignements communs du cycle terminal

Enseignement	Horaires 1ère	Horaires Tale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Langues vivantes A et B	4 h 30	4 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	**16 h**	**15 h 30**
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

La nouvelle voie générale

Enseignements de spécialité

L'élève choisit **3** enseignements de spécialité en première

4 h pour chacun, soit un total de 12 h

L'élève conserve **2** enseignements de spécialité en terminale

6 h pour chacun, soit un total de 12 h

Enseignements de spécialité
Anglais et monde contemporain
Arts
Education, pratiques et culture sportives
Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
Mathématiques
Numérique et sciences informatiques
Physique chimie
Sciences de la vie et de la terre
Sciences de l'ingénieur
Sciences économiques et sociales

La voie générale

Enseignements optionnels

Un seul enseignement optionnel possible en première (2 h), parmi :

LVC : Espagnol | **Arts** | **Danse** | **Théâtre** | **L S F** | **LCA : Latin**

Deux enseignements optionnels possibles en terminale (3 h chacun)

- Poursuite de l'enseignement optionnel choisi en première (le cas échéant)
- Choix d'un enseignement optionnel disponible uniquement en classe de terminale parmi :

Droit et grands enjeux du monde contemporain

Mathématiques expertes — Pour les élèves ayant choisi Mathématiques en discipline de spécialité

Mathématiques complémentaires — Pour les élèves n'ayant pas choisi Mathématiques en discipline de spécialité

✓ Les enseignements optionnels de terminale sont à choisir en fonction du projet de poursuite d'études

La nouvelle voie générale

Enseignements de spécialité

- Anglais et monde contemporain
- Arts
- Education, pratiques et cultures sportives
- Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

L'élève choisit **3 enseignements de spécialité** en classe de **première**

Parmi ces 3 enseignements, il en conserve **2** en classe de **terminale**

Attention tous les établissements ne pourront pas proposer l'ensemble des enseignements de spécialité

Tous les groupements d'enseignement de spécialité ne pourront pas être proposés par les établissements.

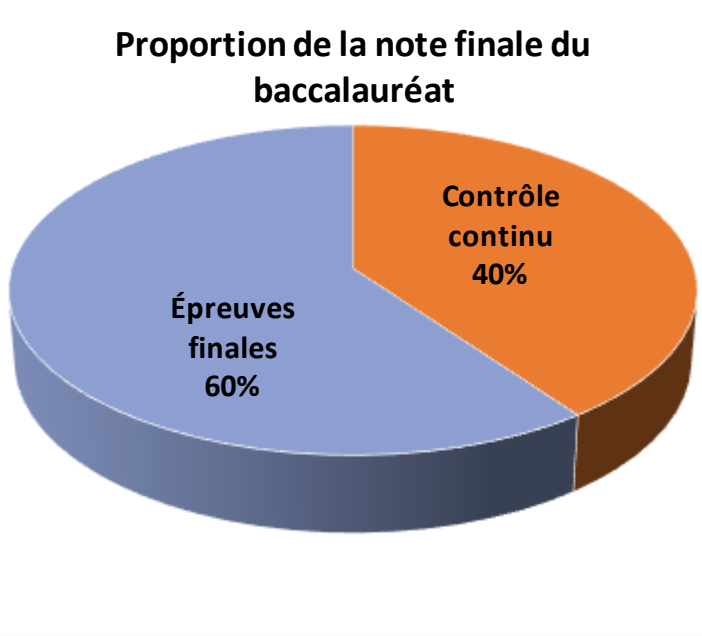
La nouvelle voie générale

Volume horaire de la voie générale

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Enseignements communs	16 h	15 h 30
Enseignements de spécialité	12 h	12 h
Total	**28 h**	**27 h 30**
Enseignements optionnels	(2 h)	(2 h à 5 h)
Accompagnement personnalisé – Selon les besoins de l'élève		
Accompagnement au choix de l'orientation – 54 h annuelles (à titre indicatif) selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement		

La nouvelle voie générale

Les épreuves du baccalauréat



- **Contrôle continu :**
  - 10 % de la note finale : bulletins scolaires de première et de terminale
  - 30 % de la note finale : épreuves communes
    - ✓ 2 séries d'épreuves en première
    - ✓ 1 série d'épreuves en terminale

- **Épreuves finales :**
  - 1 épreuve anticipée en première : Français écrit et oral
  - 4 épreuves finales en terminale :
    - ✓ Enseignements de spécialité (2)
    - ✓ Philosophie
    - ✓ Oral final

La nouvelle voie générale

Coefficients des épreuves du baccalauréat

Épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Calendrier
Épreuves finales			
Français	5	Écrit	Juin de l'année de 1re
Français	5	Oral	Juin de l'année de 1re
Philosophie	8	Écrit	Juin de l'année de Tale
Oral final*	10	Oral	Juin de l'année de Tale
Spécialité 1	16	Écrit	Printemps de l'année de Tale
Spécialité 2	16	Écrit	Printemps de l'année de Tale
Contrôle continu			
Épreuves de contrôle continu	30	Écrit	2ème et 3ème trimestres de 1re 2ème trimestre de Tale
Moyenne des résultats du cycle Tal	10		Ensemble des notes de 1re et de Tale
Total	**100**		

** L'oral porte sur un projet adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat*

La voie générale

Poursuites d'études

- ***Formations universitaires générales***

(1ère année licence)

Sciences expérimentales, sciences et technologies, STAPS, PASS, économie-gestion, lettres et langues, arts, sciences humaines et sociales, droit, administration économique et sociale, etc.

- ***Préparations aux grandes écoles***

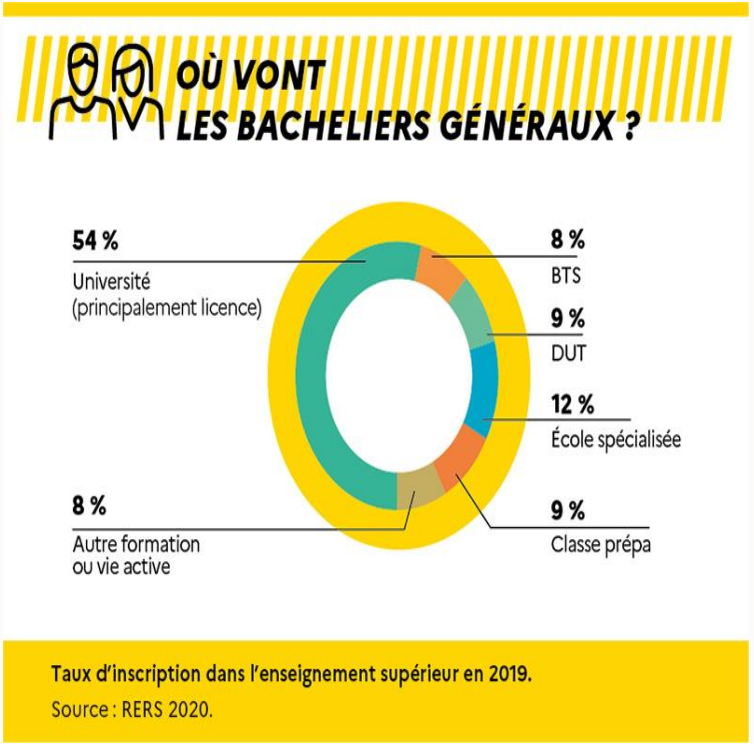
CPGE scientifiques, économiques et commerciales, littéraires

- ***Formations technologiques courtes*** *(BUT, éventuellement BTS)*

Mesures physiques, chimie, informatique, agroalimentaire, technico-commercial, commerce, gestion, transports, tourisme, social, arts appliqués

- ***Autres formations***

Écoles d'ingénieur et écoles supérieures de commerce post-bac, IEP-Sciences Po, écoles sociales et paramédicales, écoles spécialisées du tourisme, de l'hôtellerie, de la mode, etc.



La voie générale

Poursuites d'études

L'un des objectifs de la réforme est de mieux prendre en compte le travail des lycéens dans la construction de leurs projets. Les années de lycée doivent être l'occasion de réfléchir et de préparer progressivement son projet pour l'enseignement supérieur

Le lien entre les contenus étudiés au lycée et la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur repose sur les matières du tronc commun et les disciplines de spécialité

- Le choix des disciplines de spécialité est donc primordial pour le projet d'étude de l'élève.
- Les disciplines de spécialité permettent d'approfondir progressivement les disciplines qui intéressent l'élève.
- Les disciplines de spécialité doivent être choisies pour permettre au dossier de l'élève de répondre aux attendus des établissements de l'enseignement supérieur lors de la sélection (notamment *via* la plateforme Parcoursup). Dans cette optique, l'élève peut compléter ces enseignements de spécialité par des enseignements optionnels.

La voie technologique

Pour la voie technologique, l'organisation en séries de baccalauréat est maintenue

Il existe 8 séries de baccalauréat technologique :

- Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
- Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable (STI2D)
- Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)
- Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)
- Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)
- Sciences et Technologies de l 'Agronomie et du Vivant (STAV)
- Sciences et Technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
- Sciences et Techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

La voie technologique

Certaines séries ne sont pas accessibles directement après la classe de seconde GT et nécessitent une seconde « spécifique »

Comme pour la voie générale, les enseignements de la voie technologique sont organisés avec un tronc commun et des enseignements de spécialité

Les élèves approfondissent progressivement les **enseignements de spécialité** de leur série de baccalauréat

- 3 enseignements de spécialité en classe de première
- 2 enseignements de spécialité en classe de terminale

voie technologique

Enseignements communs du cycle terminal

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire géographie	1 h 30	1 h 30
Langues vivantes A et B	4 h	4 h
Mathématiques	3 h	3 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	**14 h**	**13 h**
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

voie technologique

Coefficients des épreuves du baccalauréat

Épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Calendrier
Épreuves finales			
Français	5	Écrit	Juin de l'année de 1re
Français	5	Oral	Juin de l'année de 1re
Philosophie	4	Écrit	Juin de l'année de Tale
Oral final*	14	Oral	Juin de l'année de Tale
Spécialité 1	16	Écrit	Printemps de l'année de Tale
Spécialité 2	16	Écrit	Printemps de l'année de Tale
Contrôle continu			
Épreuves de contrôle continu	30	Écrit	2ème et 3ème trimestres de 1re 2ème trimestre de Tale
Moyenne des résultats du cycle Tal	10		Ensemble des notes de 1re et de Tale
Total	**100**		

** L'oral porte sur un projet adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat*

voie technologique

la série STMG

- *Cette série s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.*

- *Cette série aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication bases de l'intelligence collective, etc.*

Enseignement de spécialité	Horaires 1re	Horaires Tale
Sciences de gestion et numérique	7 h	-
Management	4 h	-
- Gestion et finance ou - Mercatique ou - Ressources humaines et communication ou - Systèmes d'information de gestion	-	10 h
Droit et économie	4 h	6 h
Total	**15 h**	**16 h**

voie technologique

la série STMG

Poursuites d'études

- ***Formations technologiques courtes (bac +2/+3) :***

Brevets de technicien supérieur (BTS) et Bachelors Universitaires de Technologie (BUT)

En fonction de la spécialité : comptabilité gestion, management commercial opérationnel, négociation et digitalisation de la relation client, gestion de la PME, communication, assurance, banque, transport, tourisme, gestion des entreprises et des administrations, carrières juridiques, techniques de commercialisation, métiers du multimédia et de l'internet…

Poursuite d'études possible en école de commerce, notamment *via* une classe prépa ATS en 1 an.

- ***Filière comptable*** *DCG, DSCG…*

- ***Formations universitaires générales***
  (1ère année licence) administration économique et sociale, droit, information communication, etc.

- ***Autres formations*** *écoles de commerce, écoles spécialisées du domaine du tourisme, de la communication…*

- ***Préparations aux grandes écoles***
  CPGE économique et commerciale, voie technologique (ECT)

voie technologique

la série STI2D

- *Pour celles et ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.*

- *La série STI2D permet d'acquérir des **compétences technologiques** transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité.*

Enseignement de spécialité	Horaires 1re	Horaires Tale
Innovation technologique	3 h	-
Ingénierie et développement durable	9 h	-
- Architecture et construction ou - Énergie et environnement ou - Innovation technologique et éco-conception ou - Systèmes d'information et numérique	-	12 h
Physique-Chimie et Mathématiques	6 h	6 h
Total	**18 h**	**18 h**

voie technologique

la série STI2D

Poursuites d'études

- ***Formations technologiques courtes (bac +2/+3) :***

Brevets de technicien supérieur (BTS) et Bachelors Universitaires de Technologie (BUT)

Aéronautique, informatique, électrotechnique, conception des produits industriels, génie industriel et maintenance, mesures physiques …

Poursuite d'études possible en école d'ingénieurs, notamment *via* une classe prépa ATS en 1 an.

- ***Formations universitaires générales***

  (1ère année licence) sciences et technologies pour l'Ingénieur (électronique, automatique, mécanique...) ou génie des procédés (matériaux)

- ***Ecoles d'Ingénieur post-bac en 5 ans***

  UT (universités de technologie), ENI (écoles nationales d'ingénieurs), INSA (instituts des sciences appliquées), ESITC (écoles supérieures d'ingénieurs des travaux de la construction), etc.

- ***Préparations aux grandes écoles***

  CPGE TSI

voie technologique

la série ST2S

- *Cette série s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.*

- *La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales… constituent les* ***enseignements dominants*** *de cette série.*

Enseignement	Horaires 1ère	Horaires Tale
Physique-Chimie pour la santé	3 h	-
Biologie et physiopathologie humaine	5 h	-
Chimie, Biologie et physiopathologie humaine	-	8 h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
Total	**15 h**	**16 h**

voie technologique

la série ST2S

Poursuites d'études

- ***Formations technologiques courtes (bac +2/+3) :***

Brevets de technicien supérieur (BTS) et Bachelors Universitaires de Technologie (BUT)

économie sociale et familiale, service et prestations des services sanitaires et sociaux, analyse de biologie médicale, diététique, esthétique-cosmétique, carrières sociales (éducation spécialisée, assistance sociale, animation, etc.)…

- ***Formations des écoles spécialisées*** *du secteur paramédical et social*
  éducation spécialisée, éducation de jeunes enfants, assistance de service social, infirmerie, etc.

- ***Formation et concours secrétaire médicale***

- ***Formations universitaires générales***
  (1ère année licence) sanitaire et sociale, éventuellement psychologie, sociologie et administration économique et sociale

voie technologique

la série STL

- *Pour les élèves qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.*
- *Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques.*

- **Poursuites d'études :**
  - *BTS et DUT de biologie, de chimie, de l'environnement, du paramédical…*
  - *Classe prépa technologie et biologie (TB) ou technologie, physique et chimie (TPC)*
  - *Ecoles d'Ingénieur post-bac en 5 ans…*

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Physique-Chimie et Mathématiques	5 h	5 h
Biochimie - Biologie	4 h	-
- Biotechnologie ou - Sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
- Biochimie – Biologie – Biotechnologie ou - Sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
Total	**18 h**	**18 h**

voie technologique

la série STAV

- *Pour les élèves qui s'intéressent à la biologie, l'écologie, l'environnement et l'agroalimentaire.*
- *Au travers d'enseignements privilégiant une approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation), les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques.*
- **Poursuites d'études :**
  - *BTSA en agronomie, aménagements paysagers… BTS et DUT de biologie, de l'environnement…*
  - *Classe prépa technologie et biologie (TB) Ecoles d'Ingénieur post-bac en 5 ans…*

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
Territoires et sociétés	2 h 30	-
Technologie (module décliné en 5 domaines : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation)	3 h	-
Territoires et technologie (module décliné en 5 domaines également)	-	4 h 30
Total	**12 h 15**	**11 h 15**

voie technologique

la série STD2A

- *Cette série intéressera celles et ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.*
- *Des enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales. Celles-ci permettent d'appréhender les univers complexes du design et des métiers d'art.*

- **Poursuites d'études :**
  - *DNMADE (Design d'espace, de produit ou de mode, communication et expression visuelle…), CPGE AA ENS Cachan Design, Licence d'art, écoles d'art, etc.*

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Physique-Chimie	2 h	-
Outils et langages numériques	2 h	-
Design et métiers d'arts	14 h	-
Analyse et méthodes en design	-	9 h
Conception et création en design et métiers d'art	-	9 h
Total	**18 h**	**18 h**

OÙ VONT LES BACHELIERS TECHNOLOGIQUES ?

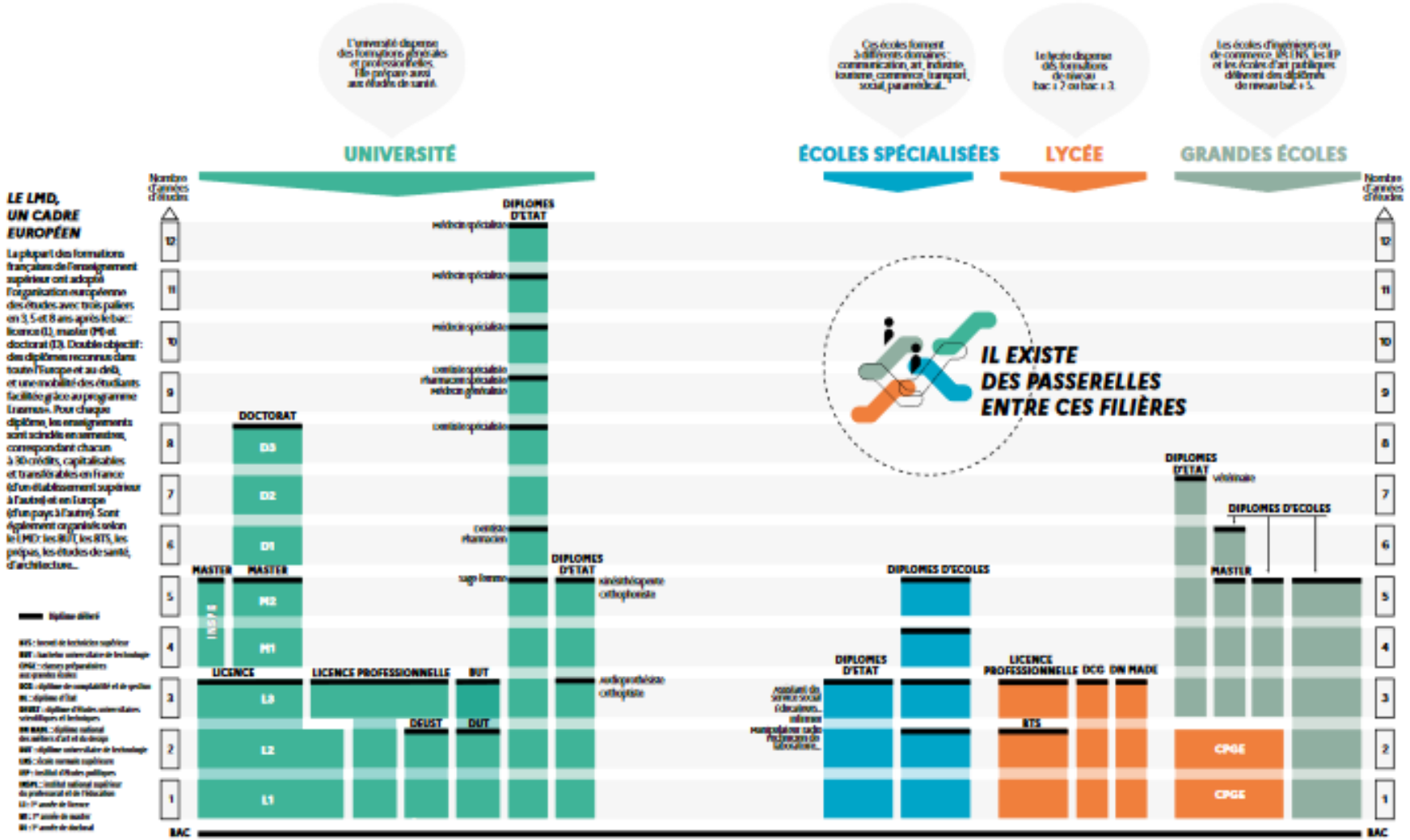


Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur en 2019.

Source : RERS 2020.

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac.
D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.



L’ enseignement professionnel

Le baccalauréat professionnel : une autre possibilité…

Le baccalauréat professionnel peut être envisagé à l’issue de la 2de GT. Dans ce cas, il s’agit d’une ***réorientation*** *pour être préparé, non plus exclusivement à une poursuite d’études dans le supérieur, mais à une* ***insertion professionnelle plus rapide****.*

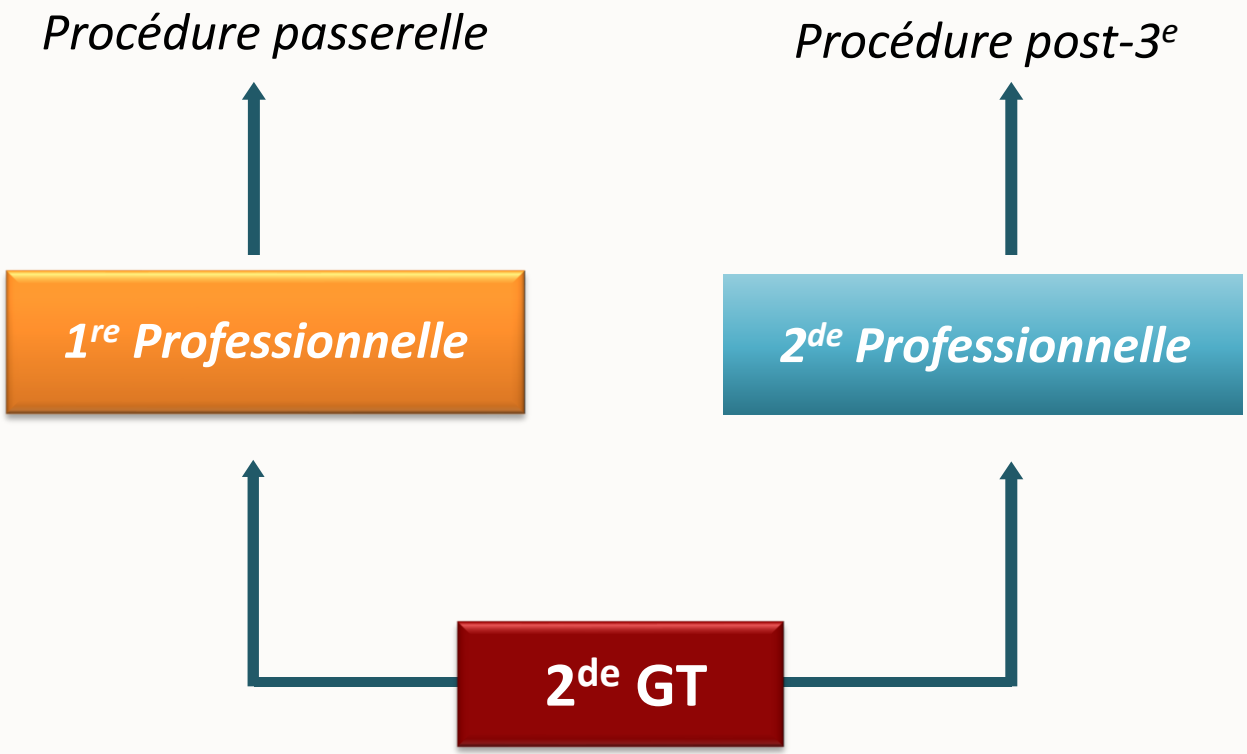


BATIMENT SERVICES INDUSTRIE AGRICOLE

Des mini stages de découverte sont proposés actuellement aux élèves qui le souhaitent

L’ enseignement professionnel

Comment entrer en baccalauréat professionnel ?

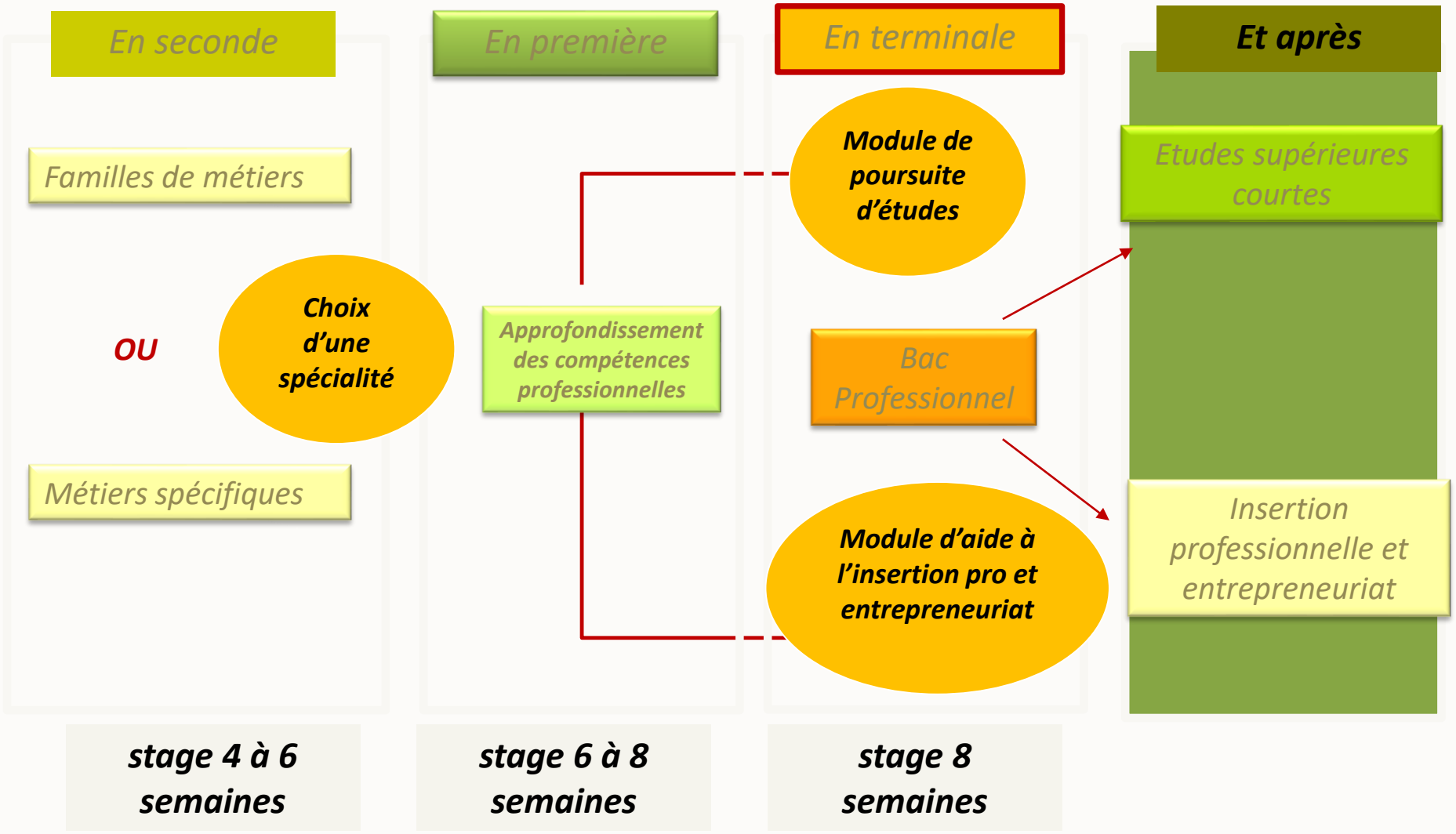


Les Bacs Pros

En 2nde pro , on pourra choisir parmi « 15 familles de métiers »

Métiers de l'aéronautique
Métiers de la réalisation de produits mécaniques
Métiers du numérique et de la transition énergétique
Métiers de la maintenance des équipements industriels et des véhicules
Métiers du pilotage d'installations automatisées
Métiers des industries graphiques et de la communication
Métiers du bois
Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
Métiers de la beauté et du bien-être
Métiers de la gestion administrative, du transport, de la logistique et de la sécurité
Métiers de la relation client
Métiers de l'hôtellerie-restauration
Métiers de l'alimentation

Le parcours des Bacs Pros, les choix ….



Les CAP

Parcours personnalisé, le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans

	1ere année	2ène année
Enseignement Professionnel au lycée	551 h	494 h
Formation en milieu Professionnel	6 à 7 semaines	6 à 7 semaines
Enseignements généraux	246 h	221 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation	101 h	91 h

Deux modes de formation

Temps plein ▶ **statut scolaire** ▶ **en lycée professionnel**

Alternance ▶ **statut salarié** ▶ **en CFA, Compagnons du devoir, MFR, certains lycée…**

Comment entrer en apprentissage ?

Trois critères :

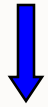
- Avoir **un employeur**
- Avoir **une place** en Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- Avoir **16 ans OU** avoir **15 ans** et sortir d'une classe de 3ème

Procédures d'orientation

Au 3ème trimestre

voeux définitifs

*La ou les **séries de 1ère**(Générale, STI2D, STMG, ST2S, STL...)*
Les enseignements de spécialités



propositions du conseil de classe

- ***Passage dans la 1ère demandée***
- ***Passage dans une autre 1ère***
- ***Maintien exceptionnel***
- ***réorientation***

Comment demander sa voie d'orientation 1/2

Comment faire ma demande en ligne ?

Mes intentions provisoires d'orientation

1

Avant le conseil de classe du 2e trimestre / 1er semestre

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte unique EduConnect

2

Je saisis mon **intention d'orientation** : 1re générale (et enseignements de spécialité) ou 1re technologique (et série) ou 1re BT métiers de la musique.

Je peux saisir jusqu'à 11 intentions d'orientation en les classant par ordre de préférence.

3

Après le conseil de classe du 2e trimestre / 1er semestre

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Comment demander sa voie d'orientation 2/2

Mes choix définitifs d'orientation

4

Avant le conseil de classe du 3e trimestre / 2d semestre

Je me connecte à Scolarité Services et je saisis mon **choix d'orientation**.

Je peux saisir jusqu'à 11 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.

5

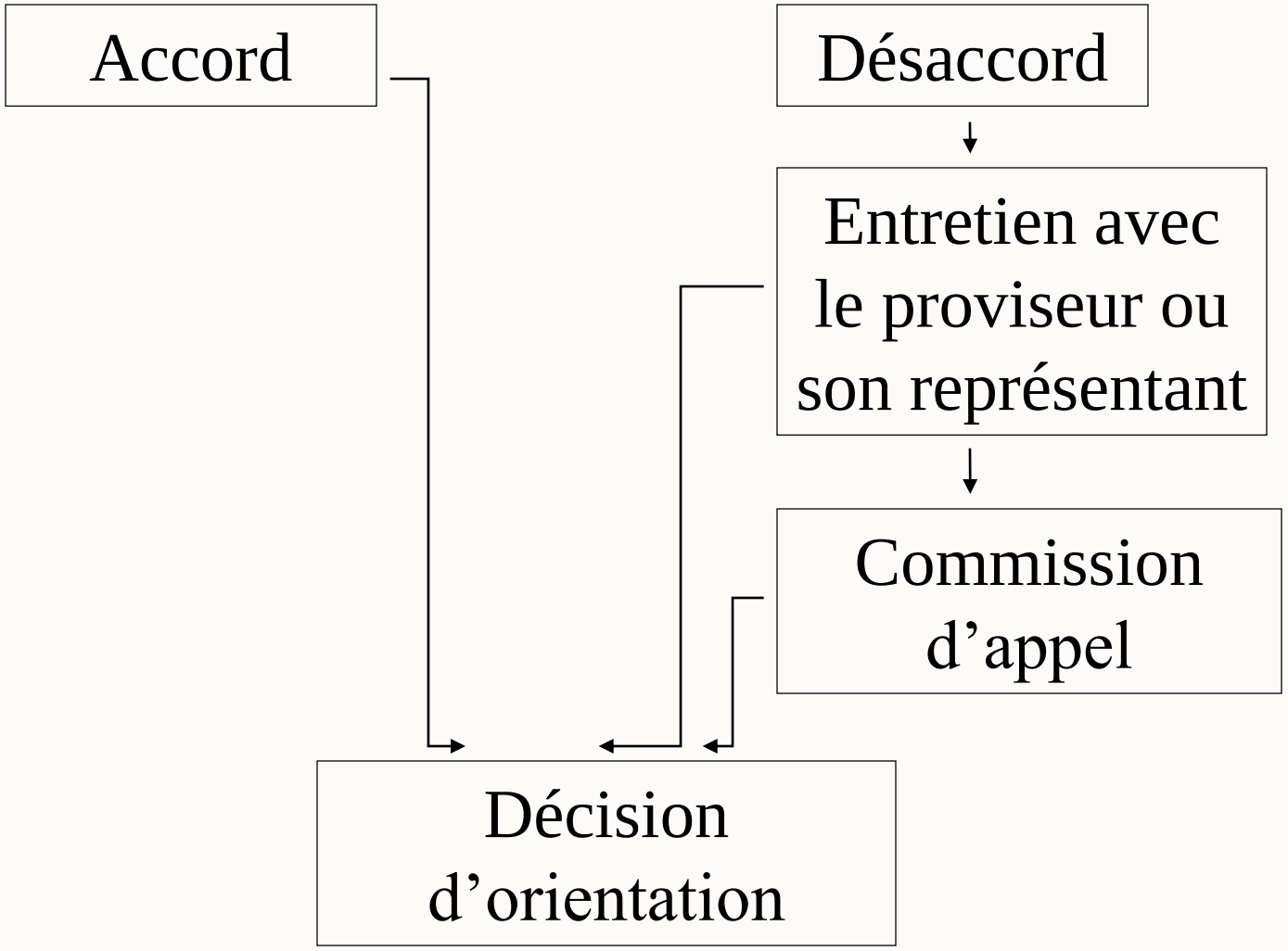
Après le conseil de classe du 3e trimestre / 2d semestre

Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :

→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive.)

→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

Après le conseil de classe du 3ème trimestre



A consulter :





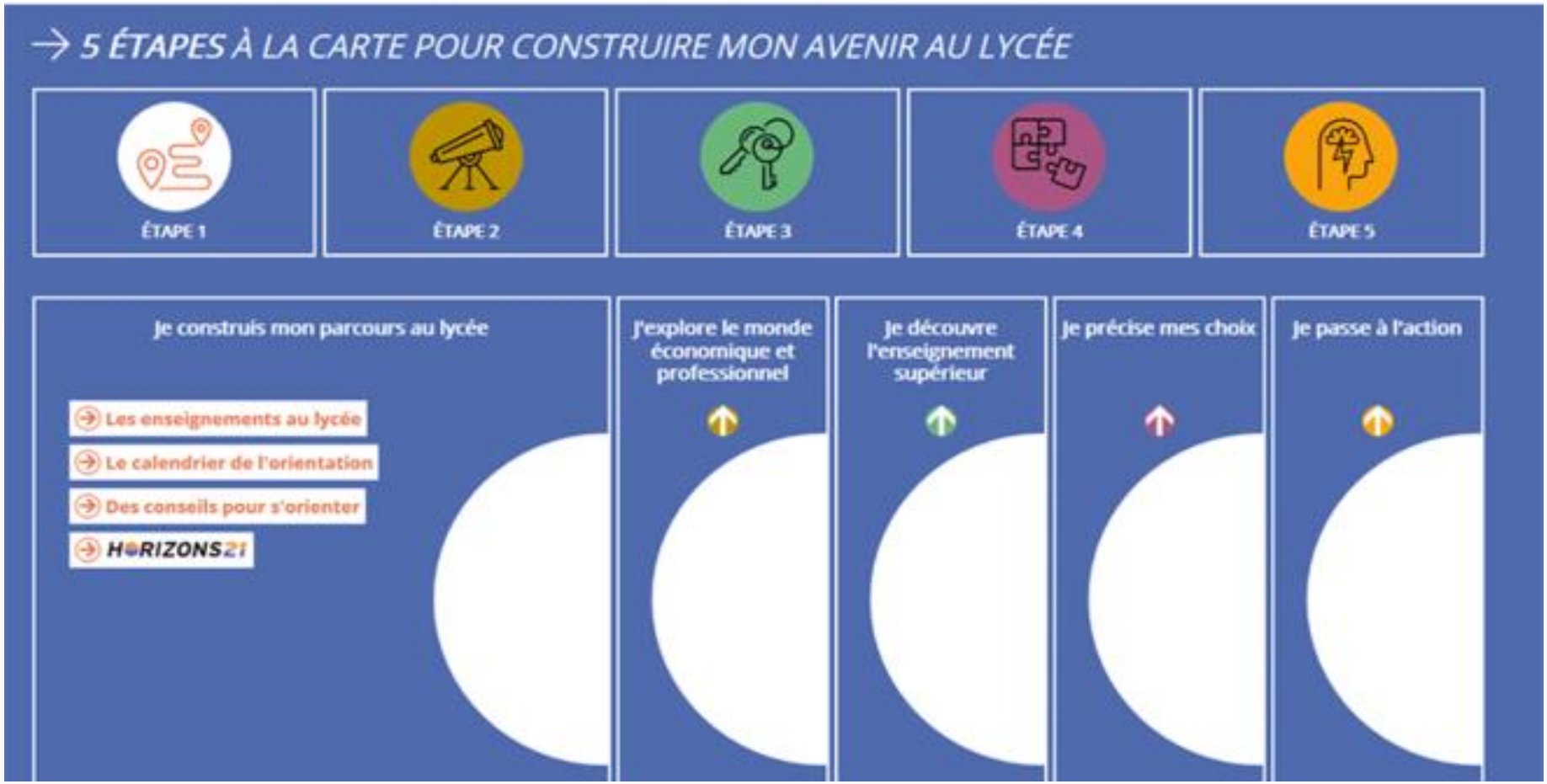
https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Que-faire-apres-la-seconde/Passeport-pour-la-voie-techno

http://quandjepasselebac.education.fr/quels-sont-les-enseignements-de-specialite-comment-les-choisir/

A consulter : Les sites indispensables 1/2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

2020/2021 SECONDES PREMIÈRES



A consulter : Les sites indispensables 2/2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

onisep HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

NOUVEAUTÉ 2021 — ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.

Vous êtes actuellement en classe de...

Seconde générale et technologique

Première générale | Première technologique

centre d'information et d'orientation Belledonne

académie Grenoble

éducation nationale

Centre d'information et d'orientation BELLEDONNE

22 av. Benoît Frachon
38 400 Saint Martin d'Hères
Téléphone : 04 76 00 76 01

Site : https://cio.web.ac-grenoble.fr/cio-belledonne-saint-martin-dheres

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 /12h30	13h30/17h30
Mardi	8h30 /12h30	13h30/17h30
Mercredi	8h30 /12h30	13h30/17h30
Jeudi	8h30 /12h30	13h30/17h30
vendredi	8h30 /12h30	13h30/17h30
Durant les vacances scolaires	9h00 /12h30	13h30/17h00

Source : aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Christine MONTIGNY
Psy EN/orientation

Permanences au lycée
le lundi et jeudi de 9h à 17h
1 mardi/2 de 9h à 17h
Prendre rendez-vous
christine.montigny@ac-grenoble.fr